

## Mélanges

Hans Lagerqvist :

La presse parisienne et la langue française. Expériences d'une enquête.

Je suis en train d'étudier l'emploi du subjonctif dans le français contemporain et la concurrence que lui fait l'indicatif. Mon corpus se compose de 42 numéros de six quotidiens parisiens, à savoir *La Croix*, *L'Humanité*, *Le Figaro*, *France-Soir*, *Libération*, et *Le Monde*. Étant donné que, de temps en temps, je constate dans ces textes des déviations de l'usage prescrit ou recommandé, j'ai tenu, en chercheur consciencieux, à me documenter auprès des rédactions concernées sur l'utilisation éventuelle de règles grammaticales internes. Je leur ai donc adressé une lettre à cet effet.

A part celle de *L'Humanité*, dont la rédaction m'a tout de suite fait savoir que l'on n'avait aucun document interne de ce genre, les réponses se sont fait attendre. Ayant mentionné ce silence inattendu à une collègue française, elle m'a confié : « Ah ! Monsieur, vous touchez là à une question délicate ! La correction grammaticale, c'est quelque chose de très personnel pour les Français. Ce doit être pour cela qu'ils ne répondent pas. » Elle avait peut-être raison. Ou bien le temps leur manquait simplement pour répondre à des questions qui n'avaient pas de rapport avec l'impératif de la presse, augmenter le tirage et le chiffre d'affaires.

Quoi qu'il en soit, après avoir poliment harcelé les rédactions de mes lettres et de mes relances, j'ai enfin reçu des réponses d'encore quatre d'entre elles. Un seul quotidien, *France-Soir*, n'a pas répondu. A leur tour, *Libération* et *Le Figaro* m'ont donné la même réponse que *L'Humanité*, à savoir que, chez eux, il n'y avait pas de règles internes prescrivant tel ou tel usage linguistique. La lettre du *Figaro*, datée du 5 avril 1999, que je me permets de citer ci-dessous, signale cependant quelques prises de position générales :

... je vous informe que *Le Figaro* n'utilise pas de chartre journalistique. Nous nous efforçons de suivre le bon usage du français en veillant à ce que les titres, tout en étant brefs et concis, attirent l'œil sur l'essentiel des articles en évitant si possible les expressions anglaises, les tournures du langage parlé, radiophonique ou télévisuel.

Nous publions d'ailleurs une rubrique intitulée *le bon français* qui met en valeur la bonne utilisation de notre langue.

On s'aperçoit que la rédaction prend une position critique à l'égard de certaines manifestations du français de la radio et de la télévision. On n'a probablement pas tort de penser que, du moins en partie, il s'agit, sur ces points-ci, également d'anglicismes et d'expressions propres à la langue parlée.

A mon grand plaisir, *La Croix* et *Le Monde* m'ont fourni des renseignements détaillés. Ceux-ci ont décidément contribué à mes recherches modales mais, surtout, ils sont d'un grand intérêt pour tous ceux qui ont le français comme outil de travail ou comme objet d'analyse. Car l'information que j'ai eue met le doigt sur ce qui, dans le français actuel, fait hésiter les Français et montre comment les rédactions tâchent d'y faire face. De plus, comme on va le voir, il arrive que, de cette manière, nous apprenions quelles sont, dans divers domaines, les tendances du français moderne. Je commence par reproduire les parties les plus intéressantes de l'aimable lettre, datée du 4 mai 1999, que j'ai reçue de Monsieur Alain Bladier, réviseur à *La Croix*. Ce quotidien ne fournit pas de document prescriptif à ses journalistes, mais on pratique quand même une surveillance de leur langue, concrétisée dans les règles suivantes :

Les articles de *La Croix* obéissent à des impératifs de **lisibilité**; ils promeuvent également un souci de la **grammaire** et du **vocabulaire**<sup>1</sup>. Quant à l'orthographe, nous nous en tenons (en gros) à celle des dictionnaires usuels (précisément : le Petit Larousse) et négligeons les variantes proposées par la réforme de 1990.

**1. Lisibilité** : la lisibilité dont il s'agit ici n'est pas celle de la syntaxe, mais la fluidité graphique : cela vise l'emploi des *majuscules*, l'écriture des *sigles*, celle des *nombres*, l'orthographe des mots de circonstance fabriqués avec les préfixes *anti-*, *inter-*, *hyper-*, etc.

**Majuscules** : en écrire peu. Exemples : l'administration, et non l'Administration ; le ministère des finances, et non des Finances.

**Sigles** : les écrire en minuscules s'ils sont prononçables comme un mot courant : SNCF, mais Unesco.

**Anti-** : rendre lisible la composition du mot, grâce au trait d'union, s'il s'agit d'une création récente ou de circonstance. Exemple : une personne anti-journaux (qui n'aime pas les journaux). *Idem* avec *pro-*, *hyper-*, *néo-*, etc.

**2. Grammaire** : le respect de la grammaire française ne s'étend pas jusqu'à celui de la concordance des temps. On écrira sans problème : « Le ministre avait dit qu'il est d'accord. » En revanche, en matière de mode et non plus de temps, l'emploi du subjonctif après « après que » est proscrit. Cependant, on ne voit pas très bien comment cet emploi pourrait ne pas être imprimé dans quatre-vingt-quinze pour cent des cas si les articles n'étaient pas relus par une

équipe de correcteurs. Notez, à ce sujet, que *La Croix* profite d'une double lecture spécialisée (c'est-à-dire effectuée par des personnes dont c'est la seule tâche) : celle d'une équipe de correcteurs d'abord, celle d'un réviseur ensuite.

**3. Vocabulaire** : le respect du vocabulaire conduit à bannir les *anglicismes* (opportunité à la place d'occasion, interview, etc.) au profit d'un effort lexical et de l'intégration complète des mots d'origine étrangère nécessaires. « Intégration complète » signifie soumission aux règles françaises naturelles, en ce qui concerne la graphie (fioul, bogue), la marque du féminin et du pluriel (les Inuits et non les Inuit, la culture inuite, les Mayas et non les Maya), etc.

Le respect du vocabulaire conduit également à valoriser le *sens* des mots, en tout domaine et en particulier en ce qui touche à l'être humain (on n'écrira pas qu'un voleur qui s'enfuyait a été *abattu* par la police, on écrira qu'il a été *tué*) et au vocabulaire religieux vivant (pas de *grand-messe* du parti politique ni de *credo* du ministre, etc.).

... *La Croix* manifeste également son souci du français par la publication hebdomadaire d'une rubrique « Langage »...

La lettre du réviseur de *La Croix* parle largement toute seule. Quelques-unes des recommandations méritent cependant d'être commentées. Sous *1. Lisibilité*, on donne des règles, qui, d'ailleurs, paraissent faciles à suivre, concernant le traitement orthographique des sigles. En comparaison, citons celles du *Lexique* interne de la rédaction du *Monde* (voir ci-dessous pour ce petit ouvrage). Elles diffèrent des règles de *La Croix*, en même temps qu'elles sont un peu plus compliquées :

#### sigles

*Le Monde* imprime en capitales les sigles qui comptent jusqu'à quatre lettres. Ex. : *l'ONU*, *l'OPEP*. Les sigles qui comptent plus de quatre lettres et qui se prononcent sont imprimés avec une capitale initiale puis en minuscules. Ex. : *l'Unesco*.

Si l'on s'étonne un peu du choix du *Petit Larousse*, ce n'est pas à cause de la qualité de ce dictionnaire, loin de là, c'est plutôt qu'il est justement petit. A mon avis, un choix plus naturel eût été l'un des dictionnaires Robert, par exemple, *Le Nouveau Petit Robert* (qui est plus grand que son nom ne le fait croire). Il semble bien que le quotidien pense avoir le droit de créer de nouveaux mots à l'aide, entre autres, des préfixes *anti-*, *pro-*, *hyper-*, *néo-*, s'il s'agit de « mots de circonstance », non pas d'un enrichissement du fonds lexical. *Le Monde* paraît également, en s'aidant de *anti*<sup>2</sup>, s'arroger le droit de créer de nouveaux termes et traiter ce préfixe plus ou moins comme *La Croix*, car le *Lexique* écrit :

**anti-**

Les mots composés avec « anti » s'écrivent généralement sans trait d'union, excepté ceux qui commencent par un *i* (anti-infectieux...) et les mots forgés pour la circonstance : *un discours anti-yuppies*.

Quant à la grammaire, nous apprenons que *La Croix* se soucie pas ou peu de la concordance des temps. C'est presque un écho de ce que dit, il y a longtemps maintenant, F. Brunot dans *La Pensée et la Langue* : « Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : Il n'y en a pas » (d'après M. Grevisse (1964<sup>8</sup> : § 1047, note 1)). Pour ce qui est des pluriels *Inuits* et *Mayas* – que préconise Monsieur Bladier et qu'il commente dans la troisième partie de sa lettre, *Vocabulaire*, – il semble qu'il y ait une oscillation entre deux usages. Grevisse (1986<sup>12</sup> : § 525 e) signale d'une part que « Les ethnologues recommandent de ne pas donner la marque du pluriel français aux **ethniques désignant des populations exotiques**<sup>3</sup>, afin d'éviter la confusion avec des *s* faisant partie du radical. » D'après cette règle, on devrait donc écrire « Les Maya » et « Les Totomaques » (*ibid.*). D'autre part, dans le même paragraphe, Grevisse se voit contraint d'avouer que « Cet usage n'est pas général ». L'exemple suivant, que j'ai tiré du *Figaro* du 4 août 1997 (p. 5), est intéressant dans ce contexte :

- (1)<sup>4</sup> Les *taliban* ont fait une avancée sur le front au cours de violents combats

L'article en question fournit en tout trois occurrences de *les (des) taliban*, sans *s* final, ce qui montre qu'il s'agit sans doute d'un parti pris de la part du journaliste ou, éventuellement, de la rédaction. Par contre, dans *Le Monde* du 7 juin 1997 (p. 4), nous lisons :

- (2) Les *talibans* menacent de reprendre l'offensive dans le nord de l'Afghanistan

L'article d'où provient (2) présente six occurrences du pluriel *talibans*, avec un *s* final, dont une sert à former un adjectif, d'ailleurs invariable en genre, (*forces*) *anti-talibans*. Il semble donc que, au *Monde*, on se soit décidé à faire varier ce nom au pluriel. Les deux journaux l'écrivent cependant avec un *t* minuscule. Les *talibans* (je me conforme au *Monde* en déclinant) se composent, on le sait, d'éléments musulmans fondamentalistes ou plus que fondamentalistes. Dans la mesure où il s'agit d'une secte religieuse, le recours au *t* minuscule s'explique, car on écrit, par exemple, *les jésuites*, *les dominicains* et, parfois, *les juifs* (Grevisse (1986<sup>12</sup> : §§ 513 et 98 a 3<sup>o</sup>)), de même que l'*s* final qu'ajoute *Le Monde* est tout à fait normal. D'autre part, l'absence de cet *s* dans *Le Figaro* fait, vu le paragraphe de Grevisse cité ci-dessus, croire qu'il est question d'une ethnie. D'après un article de *L'Humanité* du 1<sup>er</sup> décembre 1998, qui cite « un document récemment diffusé à Paris par l'opposition afghane », les *talibans* sont :

... recrutés parmi les Pachtouns et parmi les Baloutches, ethnies présentes des deux côtés de la frontière [sc. afghano-pakistanaise], ainsi que parmi les Penjabis pakistanais. Tous sont des populations frustes de paysans analphabètes de culture très fermée ou des élèves des écoles religieuses fondamentalistes du Pakistan, ou encore des jeunes désœuvrés et déculturés des camps de réfugiés afghans...<sup>5</sup>

Ainsi, il y a des arguments qui parlent en faveur de l'invariabilité du nom, pour laquelle a opté *Le Figaro* et, d'ailleurs, *L'Humanité*, bien que, à en croire l'article précité, l'ethnicité des talibans se répartisse sur trois populations différentes. Or, si l'on s'abstient de le décliner et que, par conséquent, on préfère insister sur le côté ethnique des talibans, on s'attendrait à ce que le nom apparaisse avec un *t* majuscule (Grevisse (1986<sup>12</sup> : § 98 3<sup>o</sup>)). *Les taliban* me semble, aux doubles points de vue grammatical et orthographique, un hybride.

Les journalistes de *La Croix* ont tendance à mettre le subjonctif dans les temporelles introduites par *après que*, ce qui, semble-t-il, donne du fil à retordre aux correcteurs et au réviseur. Au *Monde*, on doit avoir le même problème, car, dans le *Lexique*, on découvre l'entrée suivante :

**après que**

Locution conjonctive suivie de l'indicatif. Ex. : *Après qu'il a présenté sa démission ; après qu'il fut parti*. [Avant que se conjugue avec le subjonctif. Ex. : *Avant qu'il ne soit trop tard...*]

Au total, dans les quotidiens que j'ai dépouillés, j'ai enregistré 38 temporelles commençant par *après que*, mais seulement trois d'entre elles sont au subjonctif, plus précisément celles des exemples qui suivent :

- (3) Christian Blanc avait annoncé son départ... après que le gouvernement *ait refusé* de mettre la privatisation « à l'ordre du jour ». (*Le Figaro* des 13 et 14 septembre 1997, p. 33)
- (4) Quelques semaines après que l'on *eût découvert*... le cadavre du saxophoniste Arthur Jones... Dennis Charles s'est... éteint dans son sommeil, à New York (*Libération* du 7 avril 1998, p. 39)
- (5) L'opération lancée à la nonciature, après que d'autres églises et un temple protestant *aient été investis* ces derniers mois, intervient alors que le ministère de l'Intérieur... vient de communiquer des nouvelles dispositions plus souples à l'égard des immigrés. (*France-Soir* du 4 août 1998, p. 4)

La vigilance du réviseur et des correcteurs de *La Croix* ainsi que les règles du *Monde* paraissent donc avoir eu de l'effet, puisque aucun de ces exemples ne provient de ces deux quotidiens. Dans la phrase empruntée à *Libération*, l'exemple (4), l'homophonie entre *eut* et *eût* a pu jouer<sup>6</sup>. Je constate parfois cette confusion dans mon corpus, et Grevisse (1986<sup>12</sup> : § 865 e 1<sup>o</sup> N.B.) fait

remarquer que la substitution du plus-que-parfait du subjonctif au passé antérieur et *vice versa* se retrouve même dans la langue littéraire. Les deux autres exemples sont au passé du subjonctif, temps qui a ici la valeur d'un passé antérieur. Il arrive aussi dans mes journaux que le passé composé corresponde sémantiquement au passé antérieur, comme dans l'exemple suivant, qui provient du *Figaro* du 6 août 1998 (p. 2)<sup>7</sup> :

- (6) Après que, le 30 décembre, *a éclaté* la nouvelle de la mort de Raspoutine, toutes ses prédictions se réalisèrent.

On comprend que, de par son orientation catholique, *La Croix* tienne à enlever de sa prose des métaphores religieuses comme *grand-messe* et *credo*, qui, aux yeux d'un croyant, peuvent paraître des profanations. Et ce doit être pour la même raison que « ce qui touche à l'être humain » n'est pas exprimé à l'aide de termes se rapportant, du moins dans leur usage primitif, à des animaux, comme *abattre* au sens de « tuer ». *Le Monde* déconseille également à ses journalistes d'employer *abattre* de cette manière. On lit dans le *Lexique* :

**abattre**

A éviter dans les comptes rendus de faits divers relatant les conséquences d'actes de terrorisme ou de banditisme. On abat des animaux, pas des hommes. Préférer *tué par balles*<sup>8</sup>.

C'est Monsieur Laurent Greilsamer du *Monde* qui a mis à ma disposition ce *Lexique*, qui est donc un document interne employé par la rédaction. Il se compose de 74 pages non numérotées, y compris quatre annexes : Justice, Anglicismes, Internet, et Marques déposées. Le *Lexique* semble être mis à jour à des intervalles réguliers (la version que j'en ai eue a été « arrêtée au lundi 1<sup>er</sup> décembre 1997 »), et Monsieur Greilsamer m'informe qu'« Une brochure est en préparation »<sup>9</sup>. Le document est arrangé comme un glossaire ou un petit dictionnaire, avec des articles, mais le contenu de ceux-ci est beaucoup plus varié que ne le promet le titre de l'ouvrage, car, en plus de l'information purement linguistique, ils fournissent des renseignements concis, par exemple, sur les institutions de la V<sup>e</sup> République – notamment les systèmes parlementaire et judiciaire – et celles de l'Union européenne, sur la hiérarchie de l'Église catholique et la médecine moderne. Parfois, l'information linguistique paraît un peu élémentaire. On croyait, par exemple, que, pour un journaliste, l'apprentissage de l'emploi de *ç* était une étape passée depuis longtemps et qu'il n'avait pas besoin d'être informé que cette lettre « Ne s'emploie que devant les voyelles 'dures' *a, o, u*. Jamais devant *e, i, y*. » De même, on est un peu surpris que le quotidien trouve nécessaire de signaler à ses collaborateurs que *déjà* s'écrit avec « Un *é* et un *à* ». Mais il semble bien qu'une scolarisation de plus en plus pauvre soit un phénomène international.

Ailleurs, le lecteur étranger comprend un peu mieux le souci du *Monde* en matière d'orthographe. Par exemple, on recommande aux journalistes d'écrire les titres de CD, de vidéo, et de journaux en italique. Le *Lexique* attire aussi l'attention sur quelques cas d'homophonie qui, sans doute, créent des difficultés aux journalistes, vu qu'ils peuvent prêter à confusion sur le plan orthographique. Ainsi, on fait remarquer qu'il faut, par exemple, distinguer entre *censé* et *sensé*, entre *paraît* (imparfait de *parer*) et *paraît* (présent de *paraître*), et entre *suggestion* et *sujétion* (deux mots qui, pourtant, ne sont que partiellement homophones, mais qui, chez certains locuteurs, peuvent s'approcher encore l'un de l'autre si l'occlusive [g] de *suggestion* n'est pas prononcée). Et, fait observer le petit document, au féminin, on écrit *aiguë*, *exiguë*, et *ambiguë*, avec un tréma. Un mot commence-t-il par *agr-* ou *aggr-* ? C'est là, pour tout francophone, une véritable pierre d'achoppement. Le *Lexique* tente d'y mettre de l'ordre :

ag...

*Aggraver* prend deux g. *Agrafer*, *agrandir*, *agresser*, *agripper* n'en prennent qu'un.

En ce qui concerne *tache* et *tâche*, le *Lexique* signale que le nom prend « un accent circonflexe lorsqu'il s'agit d'un travail », et qu'il ne prend « Pas d'accent circonflexe lorsqu'il s'agit d'une saleté ». La formulation peut paraître naïve, mais on comprend que *Le Monde* insiste sur la différence, car, chez un grand nombre de Français, l'opposition phonologique /a/ vs /ɑ/ n'est plus respectée (voir Grevisse (1986<sup>12</sup> : § 24 Remarque) et O. Kongsdal Jensen & O. Thorsen (1996 : 146))<sup>10</sup>, ce qui entraîne une homophonie qui peut faire hésiter sur l'orthographe de ces noms.

Est à cheval sur l'orthographe et la grammaire le substantif *média*. D'origine latine, il est probablement venu par l'intermédiaire de l'anglais (cf. *mass media* dans l'article ci-dessous) et, à cause de cette double ascendance, il ne se laisse pas facilement dompter par le français, surtout que l'on n'ignore pas qu'il a déjà la forme du pluriel :

média(s)

On écrit : *un média*, *des médias* ; *une entreprise multimédia*, *des entreprises multimédias* ; *des mass media* (sans accent dans ce dernier cas).

A son tour, l'article *media* du *GR* signale que « en France, on prescrit *un média*, *des médias* », ce qui est conforme aux recommandations du *Lexique*. Le *GR* fait cependant aussi état d'un singulier *media* ou *medium* (sans accent) et d'un pluriel *media* (sans accent).

Un grand nombre d'entrées concernent les genres. Étant donné que les « noms dénotant des référents non animés ont un genre arbitraire » (RPR (1994 : 172)), il doit arriver aux journalistes de confondre masculin et

féminin. Aussi le *Lexique* fait-il observer, entre autres, que *aéronef* (contrairement à *nef*), *effluve*, *météore*, et *opprobre* sont des noms masculins, et que *holding*, *icône*, *mappemonde*, et *météorite* sont féminins. Les noms de villes sont :

Au féminin, dans la plupart des cas, car le mot *ville* est sous-entendu. Mais, pour quelques cas, même lorsque la terminaison est dite féminine, l'usage a consacré le masculin. Ex. : *le Grand Toulouse*, *le Vieux Paris*, etc.

On aborde ici un chapitre où le manque de règles entraîne un certain flottement dans l'usage. Pour sa part, *Le Monde* a donc pris le parti de traiter « dans la plupart des cas » – réservation qui, déjà, mine la recommandation – les noms de villes comme des substantifs féminins. A son tour, Grevisse (1986<sup>12</sup> : § 462 a) déclare que « Les noms de **villes**<sup>11</sup> sont masculins dans l'usage ordinaire, mais souvent féminins dans la langue littéraire ». Tout ceci confirme la conclusion de K. Togeby (1982 : § 150) comme quoi « Les noms de villes n'ont pas de genre déterminé par leur forme extérieure, et, en principe, on peut dire qu'ils n'ont pas de genre du tout ». Ce qui paraît cependant plus stable, et que le *Lexique* aurait bien pu poser en règle, étant donné qu'il mentionne « le Vieux Paris » et « le Grand Toulouse », c'est que, lorsqu'on parle des quartiers d'une ville ou d'une grande agglomération débordant la ville proprement dite, on emploie le masculin. D'autres exemples en sont *le vieux Nice*, *le nouveau Nîmes*, et *le grand Marseille* (voir Grevisse (*ibid.*) et Togeby (1982 : § 155)). L'entrée suivante intéresse particulièrement le linguiste travaillant dans le domaine des modes que je suis :

#### avant que

Locution conjonctive suivie du subjonctif. Ex. : *Avant qu'il ne soit trop tard.*

Dans mon corpus de quotidiens, je compte 44 temporelles introduites par *avant que*, lesquelles sont toutes au subjonctif<sup>12</sup>. Néanmoins, la présence de cet article dans le *Lexique* fait penser que les journalistes se trompent parfois de mode dans ce type de circonstancielle et, éventuellement, que le subjonctif est en train d'y devenir caduc. Le *Lexique* donne également des recommandations au sujet des concessives et des mots qui les introduisent, comme dans ces deux articles :

#### malgré que

A éviter. Préférer *bien que*, locution conjonctive qui commande l'emploi du subjonctif.

#### quoique

Signifie « bien que ». Ex. : *Quoiqu'il soit distrait, il ne fait pas de fautes d'orthographe.* A distinguer de « quoi que ». Ex. : *quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise...*

*Malgré que* est donc une locution conjonctive dont *Le Monde* déconseille l'usage. L'attitude des autres rédactions en question doit être la même, car mon corpus ne m'en a fourni qu'une seule attestation. Si elle se retrouve justement dans *Le Monde* (numéro du 12 septembre 1997, p. 9), cela s'explique probablement par le fait qu'elle apparaît dans une citation, plus précisément dans les paroles d'un jeune homme de 24 ans :

- (7) il se retrouve « régulièrement au chômage *malgré que* je ne sois pas du tout inactif »

En tout, dans mes quotidiens, j'ai enregistré 69 circonstancielles concessives<sup>13</sup>. Celles-ci commencent par *bien que* (54 occurrences), *encore que* (11 occurrences), *quoique* (3 occurrences), et *malgré que* (une occurrence). *Bien que* est ainsi, avec ses 78 pour cent du total, de loin l'expression la plus fréquente des quatre. Pour sa part, Togeby (1982 : § 522) prétend que « De ces quatre conjonctions concessives, *quoique* est la plus courante dans la conversation », que *bien que* « est également très usité, mais encore plus dans la langue littéraire que dans la langue familière », que *encore que* « appartient exclusivement à la langue littéraire », et que *malgré que* « s'emploie dans la langue familière, mais n'a jamais été reconnu par les puristes ». S'il est vrai que la réticence du *Lexique* à l'égard de *malgré que* et ma seule occurrence de cette locution conjonctive semblent confirmer ce qu'avance le grammairien danois, pour les trois autres expressions concessives, à en juger d'après mon corpus, la situation a changé depuis 1982. Pour ce qui est de *encore que*, il paraît avoir étendu son registre, car on le retrouve même dans un supplément hippique, celui de *France-Soir* du 22 décembre 1997 (p. A) :

- (8) elle a couru deux fois à Vincennes... sans se faire trop remarquer, *encore qu'on ait pu noter un bel effort final de sa part le 27 novembre.*

Et *bien que* n'a plus guère de teinte littéraire mais semble plutôt être devenu une locution conjonctive propre à tous les contextes. Quant à la haute fréquence de *quoique*, mes quotidiens ne la reflètent plus, ni par la prose des journalistes, ni par les citations. La rareté de cette conjonction est, semble-t-il, soulignée par le fait que l'on s'est vu obligé de la traduire (« Signifie 'bien que' »). L'un des journalistes qui s'en sont servis est, en écrivant *quoique*, tombé justement dans le piège dont avertit le *Lexique* :

- (9) Sébastien rend hommage à la princesse avec une chanson de Cabrel *quoi qu'il convienne un peu plus loin qu'avec* « 24 jours pour une princesse, 24 heures pour Mère Teresa et 24 minutes pour les massacres en Algérie » quelque chose ne tourne plus rond dans ce bas-monde. (*France-Soir* du 29 décembre 1997, p. 15)

A ce propos, ailleurs dans le *Lexique*, on lit, au sujet de *quel que*, que « L'adjectif relatif suivi du verbe 'être' au subjonctif s'écrit en deux mots ». Autrement dit, il arrive que les journalistes confondent *quel que* et l'adjectif indéfini *quelque*, comme c'est le cas dans cette phrase empruntée au *Figaro* du 19 mai 1998 (p. 44) :

- (10) *Quelque* soit l'issue de cette affaire... le groupe public entend rester à la première place mondiale dans le domaine nucléaire.

En ce qui concerne le vocabulaire, souvent, il s'agit de préciser le sens des mots, surtout lorsqu'il y a une certaine homophonie (cf. ci-dessus). Il semble, par exemple, que les trois mots suivants qui sont formés à l'aide du substantif *dent* – *dentelure*, *denture*, et *dentition* – soient parfois confondus par les journalistes, car le *Lexique* fait observer que le premier « Concerne les 'dents' des timbres-poste », que le deuxième est « L'ensemble des dents d'un individu ou d'un mécanisme : *la denture d'un engrenage* », et que par le dernier on entend « Formation et irruption des dents du premier âge à l'adolescence »<sup>14</sup>. De plus, le document souligne que *acceptation* est l'« Action d'accepter », alors que *acceptation* est le « Sens dans lequel un mot est employé ». Et on paraît avoir du mal à distinguer *âcre* de *âpre* : « Est *âcre* ce qui a une saveur irritante. Est *âpre* ce qui présente des aspérités, ce qui est rude ». En outre, on veille à ce que les journalistes du *Monde* ne confondent pas *décade* et *décennie*. Le premier nom désigne une « Période de dix jours », le second une « Période de dix années ». Cette recommandation cadre bien avec l'article *décade* du *GR*, qui fait remarquer que l'utilisation de ce nom au sens de *décennie* est un « emploi critiqué ». Les toponymes sont également à traiter avec précision :

#### Hollande

Désignation improprement donnée aux Pays-Bas. La Hollande est une province de ce pays. Il faut donc parler des Pays-Bas et des Néerlandais.<sup>15</sup>

Et la rédaction lutte contre l'emploi intempestif d'une certaine locution prépositive du français d'aujourd'hui :

#### niveau de (au)

Trop souvent utilisé abusivement. Préférer *au sujet de*, *à propos de*, *quant à*, *pour ce qui concerne*, etc.

D'une manière générale, le recours aux anglicismes est déconseillé. Voici quelques exemples accompagnés des mots français à préférer. Au lieu de parler de *ressources humaines*, le *Lexique* recommande que l'on dise *personnel*. Quant à *software*, c'est un terme « A proscrire. Écrire *logiciel*, *programme* ». De même, *stress* doit être remplacé par *tension* ou *pression*. La rédaction du *Monde* tient à ce que les journalistes s'expriment avec modération et politesse. Les articles suivants du *Lexique* en témoignent :

**race(s)**

Concilier, dans nos informations, le souci de la précision et l'impératif de ne pas blesser. Éviter les généralisations du genre « les Arabes », « les juifs », « la communauté arménienne ».

**Vichy**

Pour éviter des confusions qui peuvent blesser les natifs et les habitants de Vichy, réserver *Vichyssois(e)*, nom et adjectif, à ce qui concerne la ville de Vichy et à ses habitants ou natifs. Quand il s'agit des partisans du régime pétainiste, adopter *vichyste*.

Si, dans cet article, j'ai insisté sur les fautes et les hésitations, c'est que, dans les deux perspectives synchronique et diachronique, celles-ci ont un intérêt linguistique particulier. Or, après avoir parcouru 1 378 pages de quotidiens, je peux affirmer que c'est à du bon français que j'ai été confronté. Je n'ai décidément pas compté les quelques inadvertances commises dans les six journaux en question, mais, en ce qui concerne la qualité de la langue, l'impression spontanée qui s'est dégagée au cours de la lecture est que *Le Monde* est à la tête du peloton, position qu'il doit peut-être à son *Lexique*.

Hans Lagerqvist  
Université d'Aalborg

**Notes**

1. Les caractères gras de la lettre sont de Monsieur Bladier.
2. Les autres préfixes énumérés par Monsieur Bladier ne sont pas mentionnés par le *Lexique* du *Monde*.
3. Les caractères gras sont de la source.
4. J'ai numéroté seulement les exemples qui proviennent de quotidiens, que ceux-ci fassent partie ou non de mon corpus, non pas les extraits du *Lexique*.
5. Voir <http://www.humanite.presse.fr/journal/98>.
6. Sur les 38 temporelles, il y a vingt qui sont à la 3<sup>e</sup> personne du singulier du passé antérieur et dont le verbe fini est *eut* (suivi du participe passé).
7. Voir M. Wilmet (1997 : § 476) pour une discussion du temps et du mode dans les temporelles introduites par *après que*.
8. Malgré les recommandations des deux rédactions, il ne semble pas s'agir d'un usage condamné par les lexicographes. Le *GR*, article *abattre*, signale seulement qu'il est familier. À son tour, l'article correspondant du *Trésor de la langue française* fait remarquer, sous « style », que « *abattre* figure fréquemment dans des récits réalistes ou dans la littérature policière où il prend une coloration fortement péjorative : *abattre* ne signifie plus seulement *tuer*, mais *tuer froidement*, voire *lâchement* ». Ajoutons que *Fransk-dansk ordbog* d'A. Blinkenberg et de P. Høybye, dictionnaire très détaillé, traduit, sans commentaire, *abattre* par « *nedskyde* », « *dræbe* ».

9. La note signée par Monsieur Greilsamer qui accompagne le *Lexique* ne porte pas de date, mais elle est du printemps 1999.
10. A en croire A. Martinet (1969 : 186), cette tendance remonte aux années 1940.
11. Caractères gras par la source.
12. Voir pour plus de détails ma contribution au colloque *Modalité 2000*, 'L'autonomie du subjonctif français en proposition complétive', à paraître dans les *Actes* de cette réunion.
13. De ces subordonnées, 50 présentent une forme non-synchrétique du subjonctif, 18 une forme synchrétique, et une seule une forme de l'indicatif.
14. D'après le *GR*, il est normal d'utiliser *dentition* également au sens de « ensemble des dents », autrement dit, comme un synonyme de *denture*. Un dialogue dans Jacq (1994 : 317) fournit un exemple de cet usage : « – Sa dentition ? – En excellent état. » Le *GR* fait cependant remarquer que « Cet emploi a longtemps été considéré comme une 'faute' (Littré) » et que « L'Académie, 8<sup>e</sup> éd., l'accepte ». La règle du *Lexique* semble donc périmée, mais il se peut qu'elle reflète l'idiolecte de l'auteur (des auteurs) du petit ouvrage. – Ajoutons que, dans le texte du *Lexique*, sans doute par erreur, « irruption (des dents) » a été mis pour *éruption* (des dents).
15. Cf. la définition de *Hollande* dans *Le Petit Robert. Dictionnaire universel des noms propres* : « Province qui tint le rôle le plus important lors de l'unification politique des Pays-Bas... Hollande est parfois utilisé improprement pour désigner les Pays-Bas ».

## Bibliographie

### 1. Quotidiens.

#### 1.1. Corpus.

*La Croix* des 1<sup>er</sup> mars 1997, 7 mars 1997 (y compris un supplément familial), 19 août 1997, 15 octobre 1997, 31 janvier 1998, 29 juillet 1998 (y compris un supplément vacances), 31 juillet 1998 (y compris un supplément vacances), 19 août 1998 (y compris un supplément vacances), et 4 et 5 octobre 1998.

*Le Figaro* des 4 août 1997, 13 et 14 septembre 1997 (y compris un supplément économique), 28 janvier 1998 (y compris un supplément économique), 19 mai 1998 (y compris un supplément économique), 6 août 1998 (y compris un supplément économique), et 29 décembre 1998 (y compris un supplément économique).

*France-Soir* des 22 décembre 1997 (y compris un supplément hippique), 29 décembre 1997 (y compris un supplément hippique), 20 juillet 1998 (y compris un supplément hippique), 23 juillet 1998 (y compris un supplément jeux), 28 juillet 1998 (y compris un supplément sportif), et 4 août 1998 (y compris un supplément sportif).

*L'Humanité* des 5 septembre 1997, 28 novembre 1997, 16 décembre 1997, 7 août 1998, 17 août 1998, 18 août 1998, 21 août 1998, 26 août 1998, et 9 octobre 1998.

*Libération* des 6 et 7 septembre 1997, 27 octobre 1997, 13 et 14 décembre 1997 (y compris un supplément littéraire), 7 avril 1998, 28 octobre 1998, et 1<sup>er</sup> décembre 1998.

*Le Monde* des 31 mai 1997 (y compris un supplément publicitaire), 17 juillet 1997, 12 septembre 1997 (y compris un supplément littéraire), 28 et 29 décembre 1997 (y compris un supplément Télévision-Radio-Multimédia), 23 juin 1998 (y compris un supplément sportif), et 11 juillet 1998 (y compris un supplément sportif).

### 1.2. Hors corpus.

*Le Monde* du 7 juin 1997.

### 2. Ouvrages consultés.

Blinkenberg, A. et P. Høybye (1997) : *Fransk-dansk ordbog*. Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, Copenhague.

Grevisse, M. (1964<sup>8</sup>) : *Le Bon Usage*. Duculot, Paris-Gembloux.

Grevisse, M. (1986<sup>12</sup>) : *Le Bon Usage*. Duculot, Paris-Gembloux.

Jacq, C. (1994 (1993)) : *Le juge d'Égypte. La pyramide assassinée*. Pocket (Plon).

Kongsdal Jensen, O. et O. Thorsen (1996) : *Fonetik for franskstuderende*. Museum Tusulanums Forlag, Copenhague.

Lagerqvist, H. (à paraître) : L'autonomie du subjonctif français en proposition complétive, in : *Actes du colloque Modalité 2000*, Odense du 2 au 4 novembre 2000 .

Martinet, A. (1969) : *Le français sans fard*. Presses Universitaires de France (série « Le linguiste » n° 6), Paris.

Riegel, M., J.-C. Pellat et R. Rioul (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France, Paris (= RPR).

*Le Grand Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1994<sup>2</sup>). Dictionnaires Le Robert, Paris (= GR).

*Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1993). Dictionnaires Le Robert, Paris (nouvelle édition remaniée et amplifiée).

*Le Petit Robert. Dictionnaire universel des noms propres* (1995). Dictionnaires Le Robert, Paris (édition de 1994 revue, corrigée et mise à jour).

Togeb, K. (1982) : *Grammaire française*, tome 1 : *Le Nom*. Publiée par M. Berg, G. Merad et E. Spang-Hanssen. Akademisk Forlag, Copenhague.

*Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, tome 1 (1971). Éditions du C.N.R.S., Paris.

Wilmet, M. (1997) : *Grammaire critique du Français*. Duculot-Hachette, Louvain-la-Neuve.

### 3. Site Internet consulté.

<http://www.humanite.presse.fr>